

CHRISTIAN VERNOU
DENIS PERICHON

*Deux nouveaux chapiteaux romans
au Musée Archéologique
Recherches à propos des vestiges dispersés
de la rotonde de Saint-Bénigne*

L'une des vocations principales du Musée Archéologique de Dijon est de veiller à la conservation des éléments du patrimoine, notamment ceux de l'agglomération dijonnaise. Responsables de l'établissement et collaborateurs s'emploient à participer à cette quête. L'enrichissement de ses collections par deux chapiteaux médiévaux nous donne l'occasion de relancer l'enquête archéologique autour des vestiges dispersés de la rotonde de Saint-Bénigne, détruite en 1792.

1. Conservation de deux chapiteaux du premier art roman bourguignon

Les recherches concernant la nature et l'originalité de la rotonde de Saint-Bénigne ont été nombreuses au cours du siècle dernier ; Wilhelm Schlinck y a contribué de manière exemplaire par la publication de sa thèse en 1978 (1). De leur côté, les archéologues médiévistes de la région ont apporté des éléments de connaissance déterminants au cours d'un colloque européen « Guillaume de Volpiano et l'architecture des rotundes » (1993) dont la teneur a été rassemblée dans les actes qui font référence en la matière (2). Parallèlement, une exposition se tenait au Musée Archéologique : « L'ancienne abbaye Saint-Bénigne - Regards croisés »

(1995). Elle permettait de présenter du mobilier ou des éléments d'architecture souvent méconnus, voire inédits et donnait lieu à la publication d'un catalogue (3). De plus, en janvier 2000, M. Jannet et F. Joubert, concevaient un ouvrage remarquable : « Sculpture médiévale en Bourgogne », s'intéressant principalement à la « collection lapidaire du Musée Archéologique de Dijon » (4).

Cette effervescence autour du patrimoine roman dijonnais amenait l'un de nous (Denis Périchon) à une recherche de terrain parmi les éléments architecturaux épars, souvent délaissés aux marges de nos lieux publics. Deux chapiteaux ont attiré son attention et sont à l'origine de cet article, au sein duquel nous vous invitons à une enquête archéologique passionnante, mais inachevée.

1.1. *Le chapiteau du square de Larrey*

Ce chapiteau fut repéré en 1999. Il était placé le long d'un des sentiers du square de Larrey, non loin d'une haie de buis, au sein d'un parterre en herbe qui longe le mur de clôture et le Boulevard Marmont. Placé à l'envers, le tailloir du chapiteau était entièrement masqué dans les terres de la plate-bande (fig. 1).



Fig. 1 Le chapiteau du square de Larrey, dans son état de conservation jusqu'en février 2003, cl. B. Benoît.

La pièce est en bon état, la base circulaire légèrement altérée par des années d'exposition aux intempéries et aux chocs de tous ordres. Mousses et lichens ont recouvert la surface du bloc de calcaire et devront être détruits pour une meilleure conservation. Le parc de Larrey était attenant au château du même nom ; il est devenu municipal en 1980. Le chapiteau appartenant à la Ville de Dijon, il fut commode de demander une nouvelle affectation plus conforme à son statut. Avec l'accord de la Direction Générale de la Ville et avec l'aide du Service des Espaces Verts, la manutention fut effectuée le 25 février 2003 ; depuis lors, la pièce est conservée dans les nouvelles réserves du musée, dans le quartier des Poussots.

Ce chapiteau est tout à fait remarquable par sa taille : près de 96 cm de hauteur. Il présente une corbeille haute, constituée de pans droits et lisses; les angles sont abattus sur les deux tiers de la

hauteur, laissant un tailloir de 18/19 cm. Un astragale torique de 7 cm est presque entièrement mutilé. Il limite le haut du fût de la colonne, dont 24 cm sont conservés. Le diamètre de la base est de 43 cm. On note la dissymétrie de ce chapiteau qui devait être adapté à sa position originelle, à la base du réseau complexe des voûtes des déambulatoires concentriques (fig. 2). On remarque les traces d'un outil identique sur l'ensemble de la surface du chapiteau qui doit correspondre aux coups portés par un ciseau grain-d'orge. Nous verrons plus loin que ces traces attestent de travaux de restauration, postérieurs à la taille originelle.

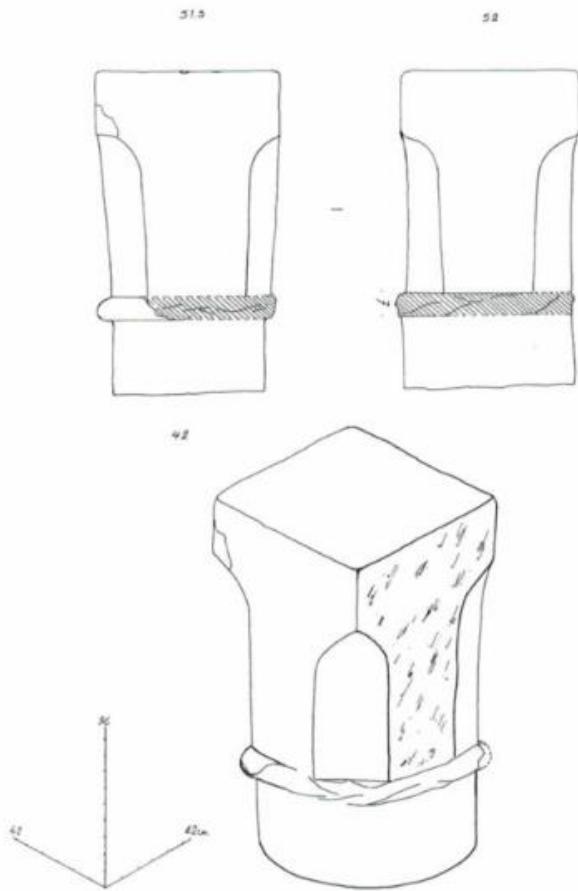


Fig. 2 Le chapiteau du square de Larrey, dessin au trait, MAD, J.-R. Bourgeois.

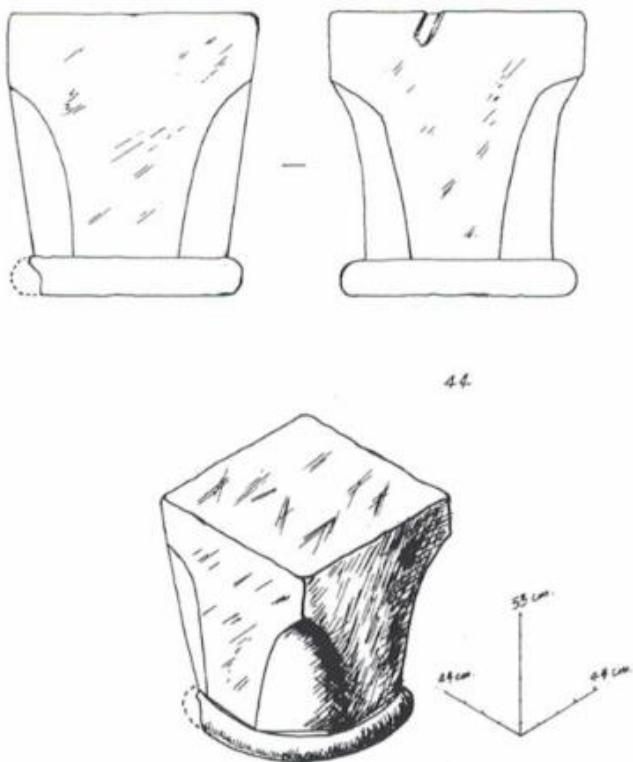


Fig. 3 Le chapiteau de l'église de Chenôve, dessin au trait, MAD, J.-R. Bourgeois.

1.2. *Le chapiteau du porche de l'église de Chenôve*

Sous le porche qui précède l'église Saint-Nazaire et Saint-Celse de Chenôve et qui fut achevé en 1824, se trouve un ensemble de pièces dont la valeur patrimoniale est tout à fait avérée. En effet, on y voit les restes de pierres tombales et deux vasques en bronze du XVI^e siècle. (Bénitiers ?), reposant sur des socles en pierre calcaire (5). Ces récipients de métal, dont on ne connaît pas la provenance, ont été jugés d'intérêt puisqu'ils figurent parmi les objets mobiliers classés parmi les monuments historiques (arrêté du 1er décembre 1913). Plus curieux, l'arrêté mentionne également les socles de pierre, qui sont datés du X^e siècle. Or, si celui de gauche (au nord), portant un blason et l'amorce de moulures prismatiques peut se rattacher à cette période, le « socle » de droite (au sud) est un

chapiteau en calcaire du premier art roman bourguignon (fig. 3).

Ce chapiteau, repéré au milieu des années 1990, au moment où les travaux érudits dont nous avons parlé précédemment étaient en plein essor, n'avait pas fait l'objet d'une attention particulière, jusqu'alors. Objet mobilier placé auprès de l'église avant 1905, il appartient à la commune de Chenôve. Une démarche a été entreprise auprès de la municipalité, qui envisage favorablement un don au profit du Musée Archéologique de Dijon. En contrepartie, il est prévu la fourniture d'un moulage à l'identique, qui serait mis en belle place à l'intérieur de l'église, accompagné d'un panneau explicatif quant à la problématique soulevée par le présent article. La procédure devrait aboutir au cours du premier semestre 2005.

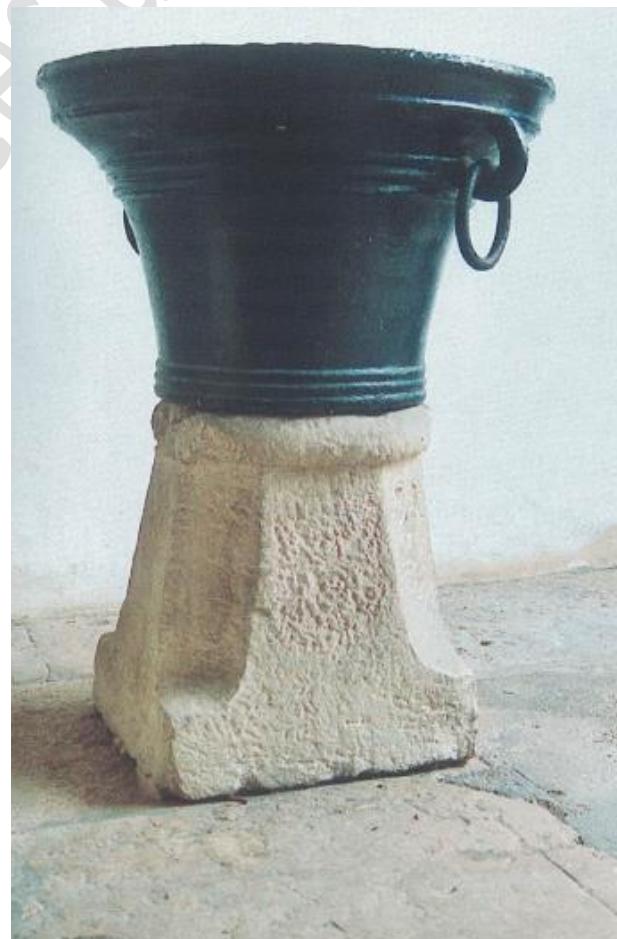


Fig. 4 Le chapiteau placé comme support de bénitier, à l'avant de l'église du vieux Chenôve (janvier 2005), cl. C. Vernou.

Placé lui aussi à l'envers, le haut du tailloir sur le sol, ce chapiteau est du même type que le précédent (fig. 4) haute corbeille, angles abattus, tailloir lisse (haut : 13 cm), astragale torique de 7 cm. Toutefois, celui-ci présente des différences évidentes et correspond sans conteste à un module légèrement inférieur. Le chapiteau est conservé sur 53 cm de haut seulement, certains pans sont légèrement inclinés ; l'astragale termine la base de la pièce, sans aucune amorce du tambour. Son diamètre inférieur est de l'ordre de 40 cm. A la surface du chapiteau apparaissent des traces d'outils divers (broche et ciseaux). Sur la face arrière (celle protégée des intempéries) on observe les restes d'un lait de chaux, ou d'un apprêt de couleur blanchâtre-beige. Enfin sur la face avant actuelle, à hauteur du tailloir, un creusement cylindrique peut indiquer l'emplacement d'une agrafe métallique (?), comme celles qui évitent un basculement avant d'une pièce placée sur console (?).

2. Enquête archéologique autour de ces deux chapiteaux

Que font ces deux chapiteaux hors de tout contexte qui leur serait contemporain ? En effet, les parallèles sont tentants avec ceux qui doivent provenir de la démolition de la rotonde de Saint-Bénigne. Nous pensons en particulier à celui retrouvé en remploi à la base d'un mur du domaine de Champmoron, acquis par le musée en 1996 (6) ; il semble être le frère jumeau de celui de l'église de Chenôve. Suivant cette filiation vraisemblable, nos deux chapiteaux dateraient alors du début du XI^e siècle.

2.1. Enquête autour du « monastère » de Larrey

Mais avant d'attribuer trop hâtivement ces chapiteaux à une origine aussi lointaine, voyons si une éventuelle provenance locale serait envisageable. L'hypothèse est d'autant plus

plausible pour ce quartier de Larrey, dont on connaît l'ancienneté. Pour cette quête archéologique il est tentant de suivre les travaux érudits du chanoine Jean Marilier, car il donne une synthèse pertinente et relativement récente de nos connaissances sur « la formation des paroisses de Dijon et de sa banlieue ». L'auteur cite toutes ses sources (en note 1, p. 225) et les critiques (7). Nous avons consulté la plupart d'entre elles et nous pensons qu'ici les renvois à la publication du chanoine Marilier peuvent être suffisants.

Le lieu-dit Larrey est issu du nom *Elariacum*, le *vicus Elariacus* qui est décrit dans la *Chronique de Saint-Bénigne*. Vraisemblablement héritier d'un grand domaine foncier de l'Antiquité tardive, il fut donné à Saint-Bénigne, après 584, par le roi de Bourgogne Gontran. Une église propre existait dans ce *fundus* ; elle était dédiée à saint Germain d'Auxerre. Un monastère et ses dépendances était attenant (Marilier 1985, p. 215-217). Il va faire place, à partir de 1078, à une abbaye de filles, jusqu'à la fin du XIV^e siècle. Monastère d'hommes d'époque carolingienne, ou abbaye de moniales ultérieure, dépendaient de la puissante Abbaye Saint-Bénigne.

L'église d'où pourrait éventuellement provenir notre chapiteau est peu connue par les textes et l'iconographie ancienne. Durant l'époque révolutionnaire, un rapport est effectué le 20 novembre 1790, afin d'estimer les bâtiments devenus biens nationaux : « une église ruinée avec chapelles et bas- côtés, dont une partie sert de magasin à foin.... une petite cloche seulement sur une des chapelles » (8). Le témoignage est bien maigre. Les fonds iconographiques régionaux viennent pallier en partie cette lacune. C'est le cas d'une vue de *La vallée de l'Ouche près de Dijon* par Jean-Baptiste Lallemand, huile sur toile exécutée vers 1775 et conservée au Musée des Beaux-Arts de Dijon. Ce tableau donne à voir le Prieuré de Larrey sur une petite colline, entourée d'arbres. On distingue un vaste vaisseau dont le mur pignon de

l'ouest est percé d'une ouverture à rempage, vraisemblablement gothique (fig. 5). Une autre vue, sous un angle légèrement différent, est donnée par Mlle Denis : *Vue du prieuré de Larrey, près de la Fontaine d'Ouche, avec la Ville de Dijon et la rivière d'Ouche dans l'éloignement* (fig. 6). Cette gravure, clairement inspirée du tableau de Lallemand,

apporte peu de détails supplémentaires sur l'édifice de culte. Rien ne permet de rattacher le chapiteau du square de Larrey à ce monument méconnu. Reconnaissons même, que dans son dernier état, l'édifice avait tout d'un monument gothique dans lequel notre chapiteau n'avait pas sa place.

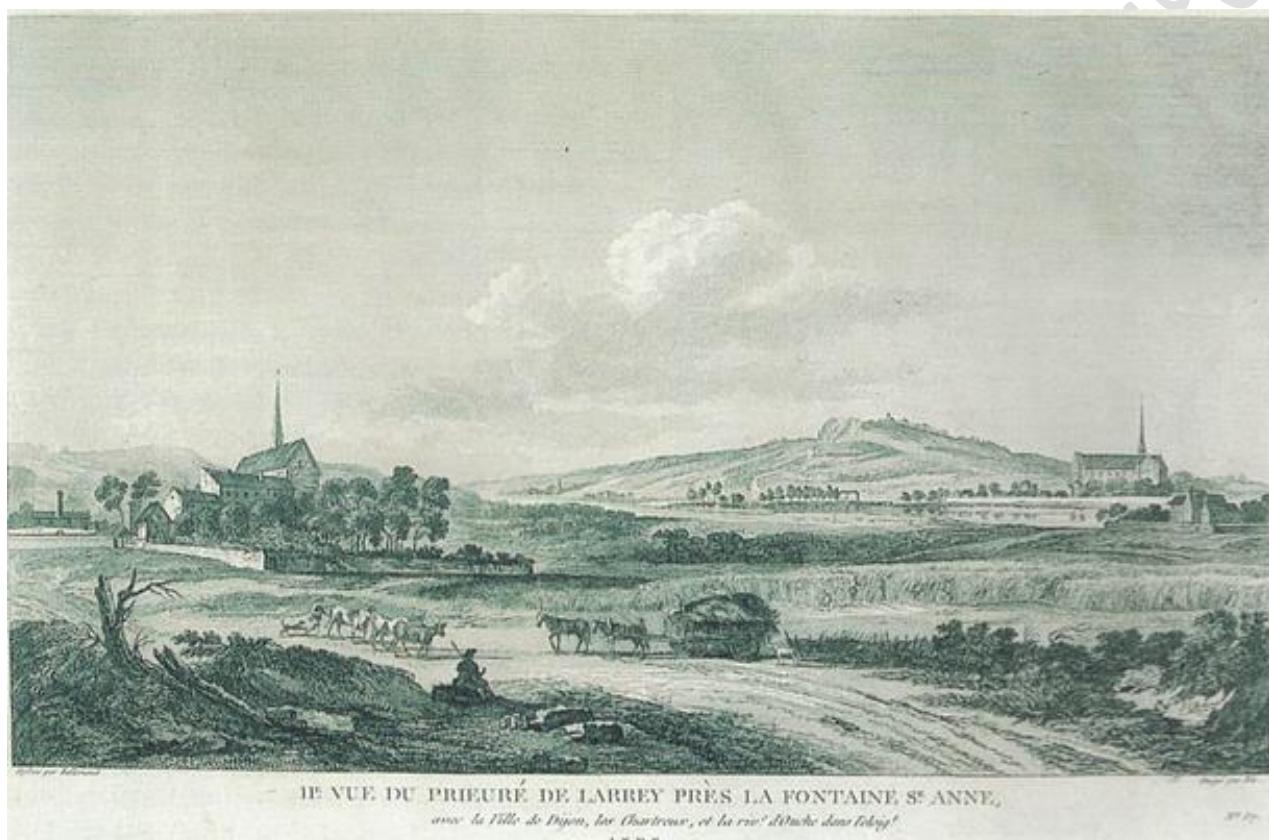


Fig. 5 Jean-Baptiste Lallemand, *La vallée de l'Ouche, près de Dijon*, huile sur toile, vers 1775, Dijon, Musée des Beaux-Arts. A gauche, le Prieuré de Larrey ; au second plan, en limite droite, le hameau de Saint-Antide et sa chapelle (?)

A proximité, dans le même quartier un deuxième lieu de culte existait vraisemblablement dès la 2^e moitié du Ve siècle, ou le début du VI^e siècle. Il s'agit de la chapelle dédiée à saint Antide. Elle serait citée dans une charte de 881. Puis en 1589, dans le clos de Larrey, on signale une « Maison de Saint-Antide » avec chapelle attenante et une grange pour exploiter la vigne. Tout semble ruiné en 1592 après le passage des soudards du Maréchal d'Aumont, durant les guerres de religion (9). Le plan cadastral de 1812 conserve encore la mémoire de ces lieux de

culte qui ont marqué le territoire (fig. 7). Malheureusement, les sources nous manquent afin de mieux évaluer le potentiel architectural de cet édifice. Signalons par acquit de conscience, l'existence d'un groupe de bâtiments en marge du tableau de Lallemand précédemment cité qui pourrait correspondre au hameau de Saint-Antide. Il se trouve au second plan, en limite droite du tableau. A l'arrière plan, on distingue l'église de la Chartreuse de Champmol (fig. 5).



Fig. 6 Mlle Denis, *Vue du Prieuré de Larrey, près la fontaine d'Ouche, avec la Ville de Dijon et la Rivière d'Ouche dans l'éloignement*, gravure fin XVIII siècle, Dijon, Musée des Beaux-Arts.

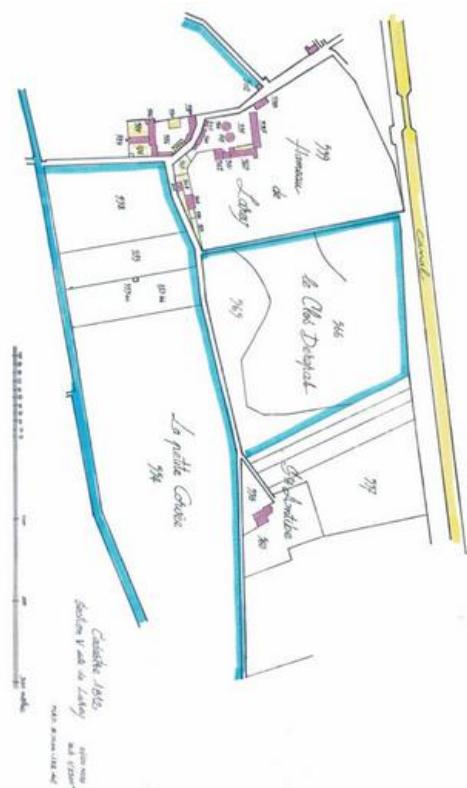


Fig. 7 Extrait du cadastre de 1812, sur lequel figurent les hameaux de Larrey et de Saint-Antoine (sic), dessin MAD, J.-R. Bourgeois.

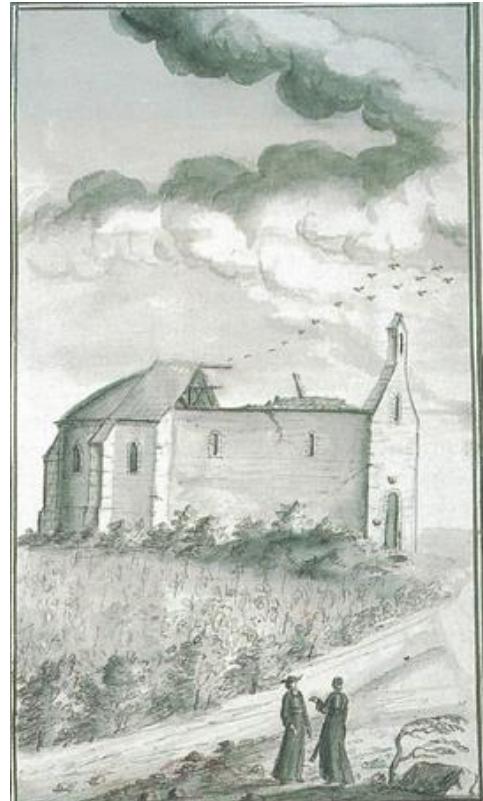


Fig. 8 Dessin anonyme (Pierre-Louis Baudot ?), figurant l'église Saint-Jacques de Trémolois, fin XVIIIe siècle, inséré dans le ms. 1607, folio 14, de la B.M.D., cl. F. Perrodin.

Enfin, notre enquête a également porté sur l'église Saint-Jacques de Trémolois qui se situait plus au sud, mais d'où aurait pu provenir notre chapiteau. On connaît l'ancienneté de ce lieu de culte entièrement disparu de nos jours et dont seul est conservé l'imposant puits Saint-Jacques au carrefour des rues de l'Amiral Violette et de la rue de Trémolois. Pour cet édifice nous possédons deux dessins de Pierre-Louis Baudot conservés à la Bibliothèque Municipale de Dijon (fig. 8 et 9). Ceux-

ci rendent compte d'un édifice ruiné à la fin du XVIII^e siècle. On y reconnaît une chapelle de taille modeste, à vaisseau unique et non voûté. Le chevet à abside devait être précédé d'une travée droite. Les ouvertures de petite taille ne sont pas sur le même niveau, ce qui semble attester deux époques distinctes. Il paraît peu vraisemblable que le chapiteau du square de Larrey puisse provenir d'un tel édifice aux proportions relativement modestes.

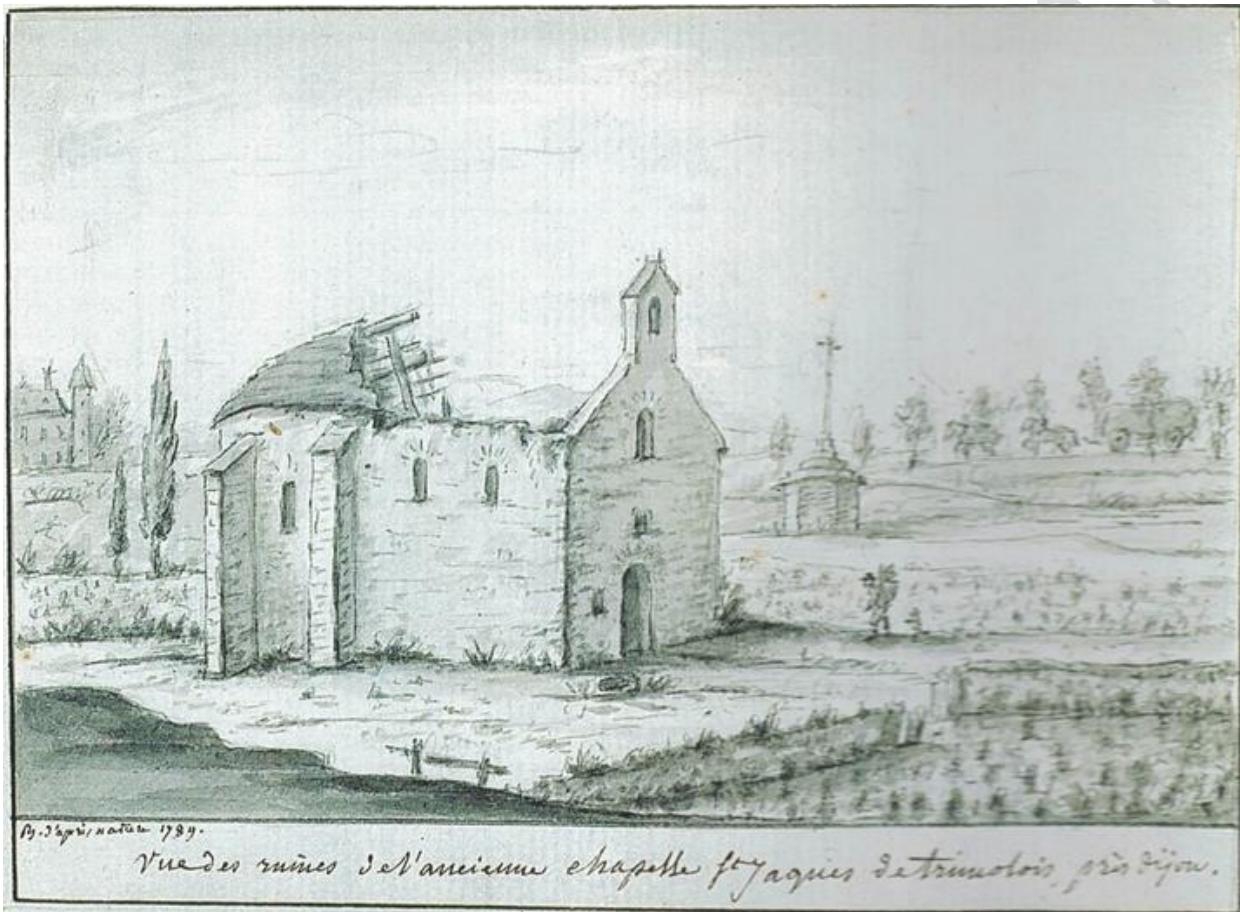


Fig. 9 Pierre-Louis (?) Baudot, Vue des ruines de l'ancienne église Saint-Jacques de Trémolois, fin XVIII^e s., dessin à l'encre, inséré dans le ms. 989, folio 150 de la B.M.D., cl. F. Perrodin.

2.2. A la recherche du patrimoine médiéval de Chenôve

Pour ce qui est du chapiteau conservé sous le porche de l'église de Chenôve, l'enquête s'avère plus rapide et moins riche. Dans son *Histoire de Chenôve près Dijon* (10), Henri Marc apporte des éclairages intéressants sur le patrimoine ancien de

la commune. L'église dédiée à saint Nazaire et à saint Celse a parfois été rattachée pour son origine au VII^e siècle, époque à laquelle saint Léger, évêque d'Autun, possédait des terres à Chenôve ; mais rien n'est moins sûr. Pour l'édifice que l'on peut observer de nos jours, il est impossible de remonter au-delà du XIII^e siècle et nombre d'aménagements datent du XVe siècle. Compte tenu de l'implication de saint Léger dans cette paroisse, il n'est pas impossible

que l'église actuelle ait été bâtie à l'emplacement d'une ancienne chapelle, dont on ne connaît rien (?).

Parallèlement, le *Chapitre d'Autun* possédait des biens hérités du même saint Léger. De nos jours, une belle bâtieuse bourgeoise rappelle le souvenir de ces constructions anciennes. Les textes mentionnent l'existence d'un petit oratoire attenant à la maison du *Chapitre*. Il semble encore décrit, avec les autres biens, par l'Ingénieur Antoine, dans un rapport du 23 novembre 1791. Mais rien ne peut rattacher le chapiteau qui nous occupe à cet édifice de haute époque. L'enquête est donc bien maigre à Chenôve également.

3. Un rattachement vraisemblable à la rotonde de Saint-Bénigne

A la suite de notre recherche peu fructueuse en direction d'édifices anciens dans le secteur de découverte de nos deux chapiteaux, nous pensons qu'il faut envisager une provenance plus lointaine, issue des quelques récupérations effectuées par les érudits du XVIII^e siècle, à l'occasion de la démolition de la rotonde de Saint-Bénigne.

3.1. Rappel sommaire de l'historique de la démolition

S'il est une perte incommensurable, la démolition de la rotonde de Saint-Bénigne, il peut être utile de rappeler qu'en réalité nombre d'érudits ont fait tout ce qu'ils ont pu pour retarder ou empêcher sa destruction. Voyons rapidement ce bien triste calendrier.

Tout se joue en 1791 au moment où le Directoire du District de Dijon a pour mission, à l'écoute des citoyens de la ville, de répartir le territoire en diverses paroisses, prenant appui sur des églises encore valides. L'ancienne Abbaye Saint-Bénigne devenue Bien national est prise en considération.

Son église devient église paroissiale, puis obtient le rang de cathédrale, après l'église Saint-Etienne qui porta ce titre quelques années. Pour ce faire, le 2 juin 1791, il est envisagé la nécessité de « pourvoir aux réparations urgentes qu'elle exige, tant pour la salubrité que pour la décoration qu'il est même à propos de démolir les bâtiments environnants qui en masquent les jours... En conséquence, il y a lieu de nommer un homme de l'art qui sera chargé de faire le devis estimatif des démolitions et construction à faire dans l'église Saint-Bénigne, à examiner les objets des églises supprimées qui pourraient servir à sa décoration ... » (11). C'est l'ingénieur Antoine Antoine (Antoine puîné) qui est nommé pour ce faire par décision du 9 juin 1791 (12). Mais celui-ci doit avoir une charge de travail importante et il tient à consacrer du temps à cette tâche. Aussi, reçoit-il une lettre de relance quant à l'achèvement de cette mission, et de plus, on lui réclame le plan de l'église dans le but d'effectuer d'autres travaux (13).

Finalement, le 30 juillet 1791, l'ingénieur Antoine remet un rapport très complet sur l'église abbatiale et ses bâtiments annexes. Il décrit un état général de l'église fondamentalement rassurant. Pour l'assainissement du chevet il recommande seulement de détruire les deux « galeries borgnes qui font deux communautés (sic) parallèles qui lient cette église à la rotonde ». Il propose également la démolition de la « tour quarée (sic) et l'ancien logement du portier qui sont adossés à la Rotonde... ce qui lui donnera du jour et de l'air et une entrée commode... » Mais pour ce qui est de la rotonde, sa position est claire : « J'émet encor (sic) mon vœu pour la conservation de la Rotonde... Sa destruction serait sans avantage, a peine les matéraux vaudraient les frais de démolition... » (14).

Est-ce la nature de ce rapport revendiquant la conservation de la rotonde, le mécontentement des commissaires sur les délais de remise du document, ou bien des différends quant aux règlements des honoraires dont les archives se font l'écho; quoi

qu'il en soit, Antoine Antoine va être remplacé par l'Ingénieur Guillemot pour effectuer la sale besogne: « Le Directoire du District (de Dijon) arrête que M. Guillemot, ingénieur ordinaire du département demeure invité de remplir la commission dont il avait chargé M. Antoine par son arrêté du 28 juin... » (15).

Par la suite les évènements s'enchaînent. Le 28 décembre 1791, l'église devient cathédrale et l'évêque est logé dans « la maison ci-devant abbatiale Saint-Bénigne (actuelle Ecole des Beaux-Arts) (16). Le 23 janvier 1792, décision est prise de démolir la sacristie, le vieux magasin au nord et la crypte « en se réservant les colonnes de marbres et de granit qui la décorent ». « La cripte (sic) n'était pas d'une architecture assés précieuse pour la conserver au détriment du chœur qu'elle obstrue et du bâtiment neuf qu'elle rendoit obscur et malsain ». (17). Le 11 février les premières démolitions ont débuté (18).

Cette destruction fait réagir les érudits locaux. L'un d'entre eux, ancien ingénieur des Ponts et Chaussées, Pierre-Joseph Antoine (frère aîné du précédent) établit le 27 février 1792 un rapport qui fera date en faveur de la conservation de ce monument insigne (19). Ce rapport fit suspendre un temps la démolition, mais les travaux reprirent irrémédiablement à partir du 1er mars, « jusqu'à extinction de ce monument ». A la même date (1er mars) l'Académie de Dijon nomme 2 commissaires, MM. Antoine aîné et Baudot aîné « à l'effet de recueillir, de faire enlever au profit de cette académie, les morceaux que ces commissaires jugeraient dignes d'être conservés ». Ce principe est approuvé par le Département (20). L'adjudicataire de ces démolitions était Thomas Jobard ; alors que l'entrepreneur chargé de restaurer les voûtes de l'église-cathédrale était un nommé Rolin (21).

Aussi curieux que cela puisse paraître, nombre d'éléments d'architecture de l'ancienne rotonde vont se retrouver dispersés au sein des propriétés

de quelques « antiquaires » dijonnais. On en trouve dans le jardin de M. Bazire, « près de la Porte Saint-Pierre », ou chez M. Gidelle, « près le Cours du Parc » (22). Cette éparpillement encourage Wilhelm Schlink à faire paraître, dans le quotidien *Le Bien Public* du 29 septembre 1972, un article en forme d'appel à témoins qui auraient des informations sur ces éléments de patrimoine dispersés (23). L'auteur mentionne d'autres chapiteaux et colonnes signalés par Louis-Bénigne Baudot en 1805. De plus, il rappelle que lors des travaux de déblaiement de l'actuelle crypte en 1846, de nouveaux blocs d'architecture furent récupérés. En 1853, par exemple, M. Mazeau a fait transporter dix colonnes complètes avec bases et chapiteaux de marbre antique dans sa maison de campagne de Quetigny...

3.2. A Larrey, la démarche d'un « antiquaire » (?)

Dans ce contexte, il est vraisemblable que le grand chapiteau découvert dans l'ancien parc du château de Larrey témoigne du goût d'un amateur d'antiquités qui a cherché à se procurer un des vestiges prestigieux de l'ancienne rotonde afin de décorer de manière originale son jardin attenant au château. Actuellement, la bâtisse évoque le charme d'une propriété bourgeoise du Second Empire, comprenant une grotte artificielle, un pont rocaille et un bassin avec cascade, qui n'est plus en eau.

La maison bourgeoise que l'on nomme « château » est passée de mains en mains depuis la Révolution (24). En 1791, le premier acquéreur fut Jean Lerat père, marchand de vin. En 1831, c'est le Docteur Camus qui l'achète et qui restaure le bâtiment principal pour lui donner l'aspect qu'on lui connaît encore. Signalons également l'acquisition de celui-ci par Auguste Pernot en 1904, le fondateur de la célèbre biscuiterie. Le 4 juin 1923, c'est Victor-Emmanuel de Mollerat, vicomte du Jeu, qui devient propriétaire. Membre de l'Académie de Dijon, il veilla au respect de cet ensemble bourgeois ; ses descendants cédèrent le jardin à la Ville. Il est

impossible de pouvoir attribuer l'arrivée du chapiteau à l'un ou à l'autre de ces personnages.

Signalons comme une piste possible de provenance, le témoignage de Louis-Bénigne Baudot, daté du 21 mars 1792. Il signale que deux morceaux de marbre provenant de la rotonde de Saint-Bénigne ont été transportés « dans la petite chapelle de l'hermitage de Saint-Antibe, près Larey », sur les ordres de M. Chartraine de Montigny. Ce dernier, Trésorier général de Bourgogne avait acquis la « Rente Saint-Antide » en 1787 (25). Pourquoi n'aurait-il pas cherché à se procurer d'autres éléments ?

3.3. A Chenôve, le geste d'un architecte (?)

Pour ce qui est du chapiteau retrouvé sous le porche de l'église de Chenôve, la piste est encore plus ténue. Toutefois, il nous semble qu'une hypothèse plausible pourrait rattacher sa présence à l'implication des frères Antoine dans la commune. L'aîné, Pierre-Joseph, y possédait quelques biens, mais demeurait à Dijon où il menait une vie intellectuelle très active. En revanche, son frère cadet Antoine, Sous-Ingénieur des Ponts et Chaussées, s'est beaucoup investi en faveur de cette petite commune, aux marges de la grande ville.

En 1791, il se porte acquéreur de biens nationaux mis en vente. Trois lots de vignes à Chenôve lui sont ainsi attribués en février et mars pour un total de plus de 6000 livres (26). Deux ouvrées au lieu-dit En Chenevry, deux journaux dépendant de la Chapelle Notre-Dame la Blanche et cinq journaux dépendant de la cure de Chenôve. En décembre 1795, il a 51 ans, comme « Ingénieur », il est réputé demeurer rue Basse de Chenôve, côté méridional, où il demeure avec sa servante, Anne Caillot, depuis le 21 messidor de l'an III (27). Il possède une maison, des dépendances, dont un local où se trouve son pressoir avec lequel il tire le produit de ses vignes.

Il occupe de nombreuses charges dans cette commune rurale, notamment celle d'agent voyer. Il y est apprécié pour son intégrité et pour sa compétence professionnelle. Puis il est juge de paix pour le canton en mars 1799 (28). Il est souvent nommé expert de la commune pour attester de la conformité de travaux ; il s'occupe par exemple de réparations sur l'église paroissiale, en février 1808 (29). On ne sait pas s'il est un bon chrétien, mais le 18 germinal an XII, il verse trois livres à la fabrique « pour les places qu'il occupe en l'Eglise en l'an XI » (30). Antoine Antoine est décédé en sa maison de Chenôve, le 16 mai 1818 à midi, à l'âge de 73 ans et 8 mois, Hannier Le Brun étant maire (31). Il fut inhumé par le curé Pathelin, le lendemain, 17 mai au cimetière du village (32).

Compte-tenu de l'implication de cet homme en faveur de la bonne gestion de son village et de son engagement, auprès de son frère, pour la sauvegarde de la rotonde de Saint-Bénigne, il est tentant d'imaginer qu'il ait pu chercher à conserver au moins un chapiteau de ce monument fameux. Ce peut être lui, ou l'un de ses proches, qui ont cru bon de le placer sous la protection de l'église communale. Faut-il y voir également un geste pieux ?

4. Intérêt pour la connaissance intrinsèque du monument

Ces deux chapiteaux ainsi mis en exergue nous renseignent de manière significative sur la nature de l'élévation intérieure de la rotonde de Saint-Bénigne. Ils confirment les proportions de celui récupéré à Champmoron et reprennent les principes fondamentaux de ceux de la crypte actuelle. Toutefois, celui de Chenôve est d'un module inférieur à celui de Larrey. Il devait se situer parmi ceux des étages de la rotonde. Cette superposition de colonnes et de leurs chapiteaux à corbeille lisse peut surprendre, d'autant que l'on possède des vues des niveaux supérieurs indiquant des chapiteaux dont la corbeille est décorée de

grandes feuilles lisses. Il s'agit de deux dessins de l'Ingénieur Pierre-Joseph Antoine, conservés à la Bibliothèque Municipale de Dijon et reproduits dans les actes du colloque de 1993, dont nous avons déjà parlé (33).

Nombre de spécialistes ont déjà noté le caractère « fantaisiste » de ces illustrations d'Antoine (34). D'ordinaire très réaliste et pertinent pour nombre de détails architecturaux, on ne s'explique pas pourquoi l'artiste a pu prendre une telle liberté pour cette question des chapiteaux ; si ce n'est l'urgence de relevés à effectuer avant démolition de l'édifice et un travail réalisé de mémoire, à partir de quelques notes (?). En effet, trois autres documents témoignant de la démolition de la rotonde montrent des chapiteaux lisses. Il s'agit de la peinture à l'huile sur panneau de bois exécutée par Favier, Maître d'hôtel de Monseigneur de Monstiers de Merinville et actuellement déposée à la Bibliothèque Municipale ; et d'une petite huile sur ardoise anonyme, déposée au Musée d'Art Sacré qui reprend la composition de la précédente (35).

A l'occasion de cette étude, il nous a paru utile de faire connaître une illustration de ce triste épisode de l'histoire dijonnaise qui semble n'avoir jamais été reproduite. Il s'agit d'un dessin à l'encre de Chine et au crayon blanc, conservé au Musée Archéologique et répertorié dans le premier catalogue des collections, publié en 1894 (fig. 10). L'auteur en est M. Fyot de Mimeure et non, « de Mion », comme inscrit à tort dans ledit catalogue (36). Des informations très précises sur la date et les circonstances de la réalisation de ce dessin sont données par Louis- Bénigne Baudot (ms. 1602) qui insère dans son manuscrit la gravure à échelle

réduite (« Ancienne Rotonde de Saint-Bénigne D.M. 1816 »), tirée du dessin, par de Mimeure lui-même. Ceci est confirmé par une note manuscrite portée dans un recueil d'estampes : « Cette gravure de M. Fyot de Mimeure est faite d'après le dessin original... dessiné et donné par lui à la Commission d'Antiquité de la Côte d'Or, en 1842 ». De Mimeure (1763-1846) est bien connu comme dessinateur et graveur, notamment par ce recueil, dénommé *Album*, conservé à la Bibliothèque Municipale de Dijon (37).

Le dessin de Fyot de Mimeure apporte un éclairage complémentaire sur la nature du corps central de la tour, au sein de la rotonde. L'artiste détermine un cadrage plus resserré que celui de Favier ; il fait le choix de ne pas figurer l'arrière plan (le chevet, notamment) et se concentre sur les vestiges éventrés des voûtes de déambulatoires. Il est plus près des vestiges et d'un trait fin évoque la structure des colonnes et de leurs chapiteaux bases moulurées sur socle, fût lisse, astragale, fin tailloir et pans anguleux des corbeilles, a priori, non sculptées... Cette alternance caractérise les 1er et 2e étages du corps central ; en revanche, l'étage supérieur ne comprend plus que des ouvertures marquées par des arcatures en plein cintre. En dessous, au niveau de la crypte actuelle, il existait également un réseau de colonnes robustes et massives, fréquents réemplois de l'Antiquité. La lithographie de E. Ciceri datée de 1858, d'après un dessin de Cambon, conservée à la Bibliothèque Municipale (38), tend à confirmer la présence majoritaire de ces chapiteaux à angles abattus et corbeilles lisses, tout au moins, dans le premier cercle de colonnes, à l'aplomb du grand oculus.



Fig. 10 Fyot de Mimeure, *Sans titre* (démolition de la rotonde de Saint-Bénigne en 1792), dessin à l'encre de Chine et crayon blanc, Dijon, Musée Archéologique, inv n° ARB. 1596, cl. Perrodin.

5. Pour une recherche complémentaire en faveur de la rotonde de Saint-Bénigne

L'opération de conservation et de protection de ces deux chapiteaux ainsi sortis de l'oubli nous encourage à poursuivre la recherche autour des vestiges dispersés de ce monument hors du commun qu'était la rotonde de Saint-Bénigne. Souhaitons que cet article fasse réagir quelques lecteurs qui pourraient connaître, ici ou là, des blocs sculptés ou non, dont la provenance s'est perdue. Tous les éléments du patrimoine ancien de Dijon ont leur signification, ils peuvent apporter énormément à la compréhension d'un monument, d'un quartier, d'une institution. C'est le propre de l'Archéologie que d'apporter des preuves matérielles ; les

historiens auront tout loisir à les commenter et à les interpréter.

Si notre enquête a parfois dérivé en marge de notre sujet, à la recherche des édifices anciens et de leurs témoignages iconographiques, il n'en demeure pas moins que ces deux chapiteaux confortent certaines hypothèses formulées précédemment. Maylis Baylé a déjà attiré l'attention sur la précaution d'usage que nous devions avoir quant à une interprétation trop hâtive sur ces chapiteaux parfois jugés sans grand caractère, du fait de leur corbeille nue. Pour elle, afin d'achever au plus vite la rotonde, quelques années seulement après la consécration de l'église abbatiale, « il semble que la sculpture se faisant avant la pose (des chapiteaux), on s'est trouvé dans

la nécessité de placer les corbeilles au rythme de la construction, les sculpteurs n'ayant pas soutenu le rythme des maçons ». Elle ajoute : « comme l'ont suggéré W. Schlinck et C. Sapin, l'aspect incomplet de ces chapiteaux nus, sans décor, devait être corrigé par un programme de peinture et peut-être de stuc qui devait pallier l'abandon du programme sculpté » (39).

Il importe d'achever et d'insister sur ce point : ces chapiteaux bien simples de nos jours, voire sans grand intérêt de prime abord, devaient porter un décor peint. Malheureusement M. Baylé nous rappelle qu'en mars 1489, l'église a été entièrement « blanchie au moyen d'un ravalement et grattage général » (40). Cet acte inconscient et irréversible interdit désormais une lecture intelligible des rares

éléments de sculpture conservés. Il est vraisemblable que les traces de broches et de ciseaux grain-d'orge, observés sur nos chapiteaux, résultent de ce « grattage général ». En plus des décos peintes, il faut envisager nombre de décors en relief, apportés par le stuc. Cette technique longtemps ignorée et méprisée vient de susciter une nouvelle émulation parmi les historiens de l'art du Moyen-Age. Autour de Christian Sapin et d'une équipe d'archéologues poitevins, une exposition et un colloque international ont marqué de manière décisive une nouvelle ère de recherche en ce sens (41). Ces travaux récents doivent nous amener à une nouvelle approche de la compréhension du programme iconographique de l'abbatiale Saint-Bénigne et de sa « *rotunda* ». Les recherches en ce sens sont donc à poursuivre.

Notes

1. SCHLINCK (Wilhelm), *Saint-Bénigne in Dijon. Untersuchungen zur Abteikirche Wilhelms von Volpiano (962-1031)*, Berlin, 1978.

2. JANNET (Monique) et SAPIN (Christian) (dir.), « *Guillaume de Volpiano et l'architecture des rotondes* », Actes du colloque européen organisé par le Musée Archéologique de Dijon, 23-25 septembre 1993, Éditions de l'Université de Dijon, 1996.

3. JANNET (Monique) et PATTE (Jean-Yves) (dir.), « *L'ancienne abbaye Saint-Bénigne Regards croisés* », catalogue d'exposition, 30 juin - 4 décembre 1995, Musée Archéologique de Dijon, Dijon, 1995.

4. JANNET (Monique) et JOUBERT (Fabienne) (dir.), *Sculpture médiévale en Bourgogne Collection lapidaire du Musée Archéologique de Dijon*,

Éditions Universitaires de Dijon, Dijon, 2000.

5. MARC (Henri), *Histoire de Chenôve près Dijon*, Dijon, 1893, p.88.

6. Jannet et Joubert 2000, *op. cit. n. 4*, n° 25, p. 101, inv. n° 996.3.1.

7. MARILIER (Jean), « La formation des paroisses de Dijon et sa banlieue », dans *C.T.H.S., Actes du 109 Congrès national des Sociétés savantes*, Paris, 1985, p. 213-217.

8. Rapport effectué par les Ingénieurs Antoine et Pasteur, accompagné d'un plan très détaillé de l'église priorale et des dépendances du monastère, Archives Départementales de la Côte-d'Or (A.D.C.O.), 1Q 166, Biens Nationaux. Département de la Côte-d'Or. District, canton et municipalité de Dijon.

9. FYOT (Eugène), « *Saint-Antide, près de Larrey* » dans *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte d'Or* (C.A.C.O.), t. XX, p. 43-45.

10. Marc, *op. cit. n. 5*.

11. A.D.C.O. / L 34, Procès-verbaux des séances du Directoire du Département, *Registre de mai-juin 1791*.

12. A.D.C.O. 1 L 1517, Procès-verbaux du District de Dijon.

13. A.D.C.O. / L 1519, Procès-verbaux des séances du Directoire du District de Dijon, (juillet août 1791), Séance du 15 juillet 1791, folio 76.

14 « *Rapport de l'Ingénieur Antoine Antoine sur le terrain occupé par les ci-devant Bénédictins de Dijon* », à Chenôve-les-Dijon, le 30 juillet 1791, par Antoine puiné, A.D.C.O./1Q828, n° 3303.

15. A.D.C.O. / L 1519, Séance du 9 août et du 16 août 1791.
16. A.D.C.O. L. 37, Procès-verbaux du Directoire du Département, Séances de novembre-décembre 1791, folio 232-233, Séance du 28 décembre 1791.
17. A.D.C.O. / 1 Q 828, Biens Nationaux / Saint-Bénigne, Séance du 23 janvier 1792.
18. A.D.C.O./L 1522, District de Dijon, Procès- verbaux des séances de janvier-février 1792, Séance du 11 février 1792.
19. « De la démolition de la Rotonde de Saint- Bénigne de Dijon, commencée à la fin de février 1792 », Rapport d'Antoine aîné du 27 février 1792, Bibliothèque Municipale de Dijon (B.M.D.) / Mic. 531, Fonds Pierre-Louis Baudot, Ms 988, (anc. n° 71), *Recueil de pièces imprimées et manuscrites concernant les églises et les monastères de Dijon*, folios 175 et 178-179.
20. BAUDOT (Louis-Bénigne), *Abbaye de Saint- Bénigne*, B. M. D., Ms 1602 (Mic. 87), folio 50 et 51.
21. A.D.C.O. / 1 Q 828, Biens Nationaux / Saint-Bénigne, Séances du 17 mai et du 29 septembre 1792.
22. BAUDOT (Henri), B. M. D., Ms 2297, folio 128 et 264.
23. *Le Bien Public* du 29 septembre 1972, p 6 : « Nos lecteurs pourront-ils l'aider ? Un professeur allemand à la recherche des chapiteaux sculptés de l'ancienne abbatiale Saint- Bénigne (Xle s.) »
24. GAUCHAT (Roger), « Les quartiers extérieurs de Dijon », dans *Mémoires de la C.A.C.O.*, t XXVI, 1963-1969, p. 456-461.
25. BAUDOT (Louis-Bénigne), Ms 1602, *op. cit.*, folio 68.
26. A.D.C.O./ Q 1159, Sommier des comptes ouverts avec acquéreurs de biens nationaux de 1re origine.
27. A.D.C.O. / L 511, Canton de Dijon, Commune de Chenôve. Tableau des citoyens de la Commune.
28. A.D.C.O. / L 198, Département de la Côte d'Or, Canton de Dijon extra muros, An VII.
29. Archives Municipales de Chenôve, 2 M 3, Edifices du culte et cimetière.
30. A.D.C.O./ 37 J 173-3, Registre de fabrique de 1740 à 1826, folio 69, article 32.
31. A.D.C.O./ 5 MI 12 R 5, Registre de l'Etat Civil de 1809-1839, Commune de Chenôve.
32. Archives de l'Evêché de Dijon, Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Chenôve pour l'an 1818.
33. Jannet et Sapin, *op. cit.* n. 2, p. 18.
34. *Ibid.*, p. 52-53.
35. *Ibid.*, p.14 pour l'huile de Favier. Notons que cette œuvre est bien une « huile sur bois » et non une « huile sur toile », comme cela a été publié encore récemment. La peinture sur ardoise conservée au Musée d'Art Sacré de Dijon porte le n° d'inventaire : D. 980.16.8.
36. ARBAUMONT (Jules d'), *Catalogue du Musée de la Commission des Antiquités du Département de la Côte-d'Or*, Dijon, 1894, n° 1596. Signalons à ce propos, le travail décisif de M. Alain Rauwel, Professeur agrégé à l'Université de Bourgogne, qui mène une recherche méticuleuse dans les Archives de la C.A.C.O. quant à la compréhension de la rotonde et du tombeau de saint Bénigne. Il a saisi d'emblée l'importance de ce dessin et nous a encouragés à le publier dans les meilleurs délais, afin qu'il profite à la communauté scientifique. Nous tenons à le remercier pour ses conseils.
37. *Album*, Est. 2342, B. M. D. La plupart des dessins de ce recueil ont donné lieu à des gravures reproduites dans les ouvrages du même auteur *Notice sur Dijon et Glandures en Bourgogne* (1817).
38. Schlinck, *op. cit.* N° 1, pl. 30. fig. 61.
39. Jannet et Sapin, *op. cit.* n. 2, p. 63.
40. *Ibid.*, p. 63, note 11. Maylis Baylé cite une source précieuse : Bibliothèque Nationale, coll. de Bourgogne, Ms. n° 11, folios 399- 402. Après grattage et ravalement il est fait mention « de la pose d'un enduit » sur les chapiteaux. Est-ce que l'observation réalisée sur le chapiteau de Chenôve, d'un lait de chaux sur la face arrière, résulte de la pose de l'enduit mentionné dans ce manuscrit ? De même, pour ce chapiteau, on remarque que les coups de ciseaux laissés sur les pans de la corbeille semblent s'organiser en partie centrale de ceux-ci, comme s'il y avait un motif principal à « gratter » (fig. 4). -
41. SAPIN (Christian) (dir.), *Le stuc, visage oublié de l'art médiéval*, catalogue d'exposition du Musée Sainte-Croix de Poitiers, 16 septembre 2004 - 16 janvier 2005, Bordeaux Stige (Italie), 2004. Nos remerciements s'adressent également à M. Christian Sapin qui a bien voulu relire cet article.